

**Compte rendu du Conseil de laboratoire
en date du jeudi 08 juillet 2021**
(en présentiel et à distance)

Membres présents :

Membres de droit avec voix délibérative

Nicolas Balutet, Vanessa Barbé, Irène Cagneau, Fabrice Guizard, Stéphane Lambrecht, Nicolas Leblond, Jérôme Maati

Membres de droit sans voix délibérative

Thomas Pfirsch, Jordan Vazquez

Membres élus

Ghassen Allani, Maryvonne Boudy, Pierre-Alexis Delhaye, Isabelle Alphonse-Tilloy, Frédéric Attal, Edwige Camp, Matthieu Caron, Ludovic Laloux, Florent Masson, Stéphane Michel, Chiara Mineo, Luc Renaud, Nicolas Rouget, Giovanni Chiaradia (représentant suppléant des doctorants, sans voix délibérative)

Membres nommés

Gulsun Altintas, Isabelle Kustoscz

Membre sans voix délibérative

Nabila Daïfi

Membres excusés :

Saïda El Boudouhi, Marion Ho-Dac, Ludovic Nys

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 20 mai 2021
- 2) Vacance du siège de membre élu, collège des BIATSS (départ d'Anaïs Rebuccini)
- 3) Fusion des laboratoires
- 4) Vote sur la proposition d'évolution de la Direction du CRISS pour la période d'administration provisoire du nouveau laboratoire : Jérôme Maati, Directeur du département, Vanessa Barbé, Directrice adjointe, Irène Cagneau, Directrice adjointe, Sylvain Petit ou Thomas Pfirsch pour la Direction adjointe issue du groupe Economie/Géographie. Cette dernière Direction adjointe fera l'objet d'un vote spécifique.
- 5) Mise à jour de l'argumentaire du laboratoire pour les recrutements d'enseignants-chercheurs
- 6) Point sur le budget en vue de l'arbitrage n°3 de septembre 2021
- 7) Point sur la nouvelle Ecole doctorale Polytechnique Hauts-de-France
- 8) Questions diverses

Stéphane Lambrecht, directeur du laboratoire, ouvre la séance à 13 h 00, après avoir remercié l'ensemble des conseillers pour leur présence.

1. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 20 mai 2021

Les différents points du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 20 mai 2021 sont parcourus et adoptés à la majorité des voix (1 abstention).

2. Vacance du siège de membre élu, collège des BIATSS (départ d'Anaïs Rebuccini)

Maryvonne Boudy, responsable administratif et financier du laboratoire, est élue à l'unanimité au siège de représentant du collège des BIATSS (personnels des filières administratives, technique, sociale, de santé et des bibliothèques), suite au départ d'Anaïs Rebuccini, gestionnaire administrative du laboratoire, membre élu.

3. Projet de fusion des laboratoires

S. Lambrecht évoque la fusion des laboratoires CRISS, DeScripto et DeVisu. Ce projet a été évoqué en Conseil de laboratoire du 20 mai 2021, sans calendrier à cette date. S. Lambrecht pensait que la fusion interviendrait après un travail collectif comme pour la fusion IDP/CALHISTE mais le Président de l'UPHF a décidé de créer cette nouvelle unité de recherche et de demander ensuite aux directeurs de laboratoire de faire le travail d'élaboration des statuts et des axes de recherche. S. Lambrecht ajoute que Sylvie Merviel se retire de la Direction de Devisu. Daniel Schmitt lui succède en qualité d'administrateur provisoire de Devisu. Amos Fergombé reste à la tête de Descripto.

Le projet de création de la nouvelle unité de recherche a été proposé au Conseil d'administration de l'université le 08 juillet 2021. S. Lambrecht est nommé administrateur provisoire du laboratoire dénommé, pendant la période de transition, « Laboratoire Sociétés et Humanités – LASH » avec trois directeurs de département. Il est chargé de l'élaboration des statuts du laboratoire et de l'organisation des élections. En conséquence, il est mis fin à sa fonction de direction au sein du CRISS.

Le projet est de faire, à terme, de cette unité de recherche une unité mixte de recherche CNRS. Dans l'immédiat, la nouvelle unité sera une unité labellisée de recherche avec deux tutelles, l'UPHF et l'INSA. Il est question que l'UMR soit élargie à l'université de Mons.

Nicolas Rouget, maître de conférences en géographie, demande quelle sera la répartition des rôles et fonctions entre les départements et la future structure et comment sera organisée sa gouvernance.

S. Lambrecht répond qu'il faut que le CRISS conserve les activités et la dynamique initiées depuis presque deux ans et que la nouvelle unité de recherche soit constituée d'équipes plutôt que d'axes. Les départements se verraient octroyer une partie de la dotation budgétaire du laboratoire qu'ils auraient la liberté de dépenser. Les directeurs de département émettraient un avis sur chaque demande justifiée d'un point de vue scientifique,

demandes communiquées ensuite au directeur de laboratoire pour signature puisqu'il n'y aura pas de délégation de signature aux directeurs de département.

Il propose qu'une partie de la dotation soit réservée pour les projets transversaux aux départements. Pour devenir une UMR, chaque département devra travailler à l'élaboration d'axes et de projets transversaux. Il y aurait donc à la fois les activités du CRISS comme elles existent déjà qui continueront à se déployer et un effort pour définir des axes transversaux aux départements.

Frédéric ATTAL, professeur en histoire contemporaine, demande ce que deviendra la Chaire Intelligence spatiale et de l'Observatoire des extrémismes et des signes émergents (OESE) dans la nouvelle structure.

S. Lambrecht répond que la Chaire et l'OESE sont hébergés au CRISS et qu'il faudra en discuter à l'automne. Il pense que les projets qui concentrent des moyens sur des objectifs particuliers doivent bénéficier à tous et qu'il faut donc réfléchir à une bonne organisation. Si le nouveau laboratoire défend l'idée que la chaire et l'OESE doivent avoir un lien fort avec l'unité de recherche, il sera écouté. Aussi, dans la mesure où les projets se multiplient, une chaire patrimoine et tourisme va également être lancée, une réflexion sur une organisation intelligente doit être menée.

F. Attal précise qu'il y a, pour l'OESE, une ouverture potentielle avec des chercheurs du laboratoire DeScripto sur la question du langage. Il pense que cela pourrait être une opportunité de créer une équipe annexe dans le cadre d'un projet de l'ensemble de l'unité de recherche.

N. Rouget demande si une instance de discussion des équipes est prévue si le Conseil de laboratoire est proposé à l'échelle du laboratoire et qui décidera des statuts du groupe de l'unité de recherche.

S. Lambrecht indique qu'il est trop tôt pour donner des précisions sur la gouvernance. Il souhaiterait que le directoire du laboratoire soit composé du directeur de l'unité, ses adjoints et les directeurs de départements. L'assemblée générale élirait le Conseil de laboratoire qui élirait ensuite la Direction du laboratoire. Il précise qu'il faudra rendre compatible le fonctionnement des départements avec les statuts du laboratoire. Un groupe de travail composé de volontaires délibèrera, comme pour la fusion IDP/CALHISTE.

Thomas Pfirsch, maître de conférences HDR, indique que l'UMR reste une structure assez centralisée avec un secrétariat général, un conseil et que les équipes n'ont pas de conseil propre et d'autonomie en matière de gestion financière.

S. Lambrecht répond que l'idée n'est pas de tout centraliser dans la nouvelle structure. Toutes les activités devront être passées en revue pour savoir si elles seront transférées au niveau de l'unité de recherche, idem pour le comité des thèses. Le groupe de travail délibèrera sur ces aspects.

Isabelle Alphonse-Tilloy, maître de conférences en gestion, indique que créer la structure avant le projet rend plus difficile l'écriture du projet.

Ghassen Allani, maître de conférences en gestion, demande quel est le cahier des charges pour arriver à une structure UMR/CNRS.

S. Lambrecht répond qu'il va falloir définir un certain nombre d'axes transversaux aux départements pour que l'identité du laboratoire soit forte. Il faut montrer que les chercheurs sont mobilisés pour travailler sur des problématiques communes des axes transversaux, monter des projets qui s'inscrivent dans une dynamique transversale aux départements.

Isabelle Kustoscz, maître de conférences HDR en gestion, indique que seules les publications bien classées intéressent le CNRS.

S. Lambrecht répond que ce n'est pas le cas dans toutes les disciplines du CRISS et encore moins dans celles de la future unité de recherche. Il propose de regarder des modèles d'UMR avec une gamme aussi large de disciplines.

T. Pfirsch évoque l'UMR pluridisciplinaire de Poitiers pour lequel les évaluations de publications internationales sont très strictes.

Nicolas Leblond, maître de conférences en droit privé, indique qu'il va être très compliqué pour les juristes d'obtenir des publications internationales bien notées pour deux raisons principales : la première, parce que le champ est limité pour les juristes de droit français ou de droit européen, et la deuxième raison, parce qu'il faut avoir accès aux revues, revues en langue anglaise principalement et que les juristes ne sont pas en capacité de produire un article de qualité en langue anglaise. Il ajoute qu'il sera difficile d'inscrire le droit dans la volonté de création d'UMR et que cela pose un problème plus général du sens que peuvent trouver les enseignants-chercheurs de l'UPHF à s'inscrire dans le laboratoire.

N. Rouget ajoute que les UMR sont hyper fléchées d'un point de vue des thématiques, par ailleurs. Ce sont de grosses équipes super convergentes vers une thématique et les recrutements dans ces UMR s'effectuent sur ces thématiques.

N. Leblond souhaite que des lignes directrices claires soient communiquées afin que les membres s'inscrivent dans les thématiques proposées ou puissent choisir de faire leur recherche dans un autre laboratoire.

I. Tilloy indique que dans la logique d'une UMR, si un enseignant-chercheur ne produit pas suffisamment, il diminue la performance globale et, dans ce cas, est amené à partir. La démarche doit donc être claire d'emblée. Elle demande si un modèle de référence existe, si on est en capacité de montrer que cela fonctionne et si beaucoup d'UMR sont autant pluridisciplinaires.

Fabrice Guizard, maître de conférences en histoire médiévale, rappelle que le projet de création d'UMR est prévu avec l'université de Mons et que les axes de recherche de Mons vont avoir une influence sur les axes de recherche définis par le nouveau laboratoire.

N. Leblond évoque la lassitude et l'incompréhension des membres du laboratoire de repartir dans une nouvelle fusion au détriment de leur temps de recherche.

Matthieu Caron, maître de conférences en droit public, indique que lorsque l'on souhaite faire de la pluridisciplinarité ou de l'interdisciplinarité, on devrait en fait créer des laboratoires thématiques comme c'est le cas en sciences dures. Il serait plus efficace de proposer une à deux thématiques identifiées.

Après discussion, S. Lambrecht propose d'élaborer les statuts en comité restreint puis en réunion des trois conseils pour les amendements. Il indique que le recrutement d'un ingénieur d'études en charge de la valorisation de la recherche va être sollicité à la rentrée, un profil pour les finances et un pour la communication également.

- 4) Vote sur la proposition d'évolution de la Direction du CRISS pour la période d'administration provisoire du nouveau laboratoire : Jérôme Maati, Directeur du département, Vanessa Barbé, Directrice adjointe, Irène Cagneau, Directrice adjointe, Sylvain Petit ou Thomas Pfirsch pour la Direction adjointe issue du groupe Economie/Géographie.

Jérôme Maati, directeur adjoint du CRISS et candidat à la succession de Stéphane Lambrecht à la tête de la direction du département CRISS, Vanessa Barbé et Irène Cagneau, directrices adjointes du CRISS, candidates à la direction adjointe du département CRISS, sont élus à la majorité des voix. (22 oui, 2 non).

Jérôme Maati est nommé administrateur provisoire du département CRISS.

Sylvain Petit, Maître de conférences en économie et Thomas Pfirsch, Maître de conférences en géographie, sont tous deux candidats à la direction adjointe du département CRISS pour le groupe Economie/Géographie.

S. Petit est élu à la majorité des voix (13 voix contre 11 voix pour T. Pfirsch).

- 5) Argumentaire pour le recrutement d'enseignants-chercheurs en géographie

T. Pfirsch présente la demande de recrutement d'un maître de conférences en géographie et aménagement (sections CNU 23-24), demande rédigée avec F. Guizard, tous deux responsables de l'axe Territoires. Il explique que cela fait trois ans que la demande avait été remontée à l'ex-FLLASH en section 23 en raison du sous-effectif d'enseignants-chercheurs géographes par rapport à la forte demande en enseignement. Les cinq enseignants-chercheurs titulaires sont très impliqués dans l'enseignement et la recherche. Le profil est également axé en section 24 pour répondre aux demandes en aménagement et en conseils des politiques publiques émanant des acteurs du territoire et également pour soutenir l'offre de séminaires et de stage du Master Gestion des territoires et du développement local. Le recrutement d'un professeur est aussi sollicité mais, comme le vivier de professeurs en

sections 23 et 24 est très limité, une demande de recrutement d'un maître de conférences est nécessaire.

F. Attal indique que toutes les demandes de recrutement seront discutées au Conseil de l'ISH au mois de septembre 2021.

S. Lambrecht ajoute que s'il y a un candidat HDR à la mutation, cela peut être bien aussi, dans la perspective d'encadrer des thèses.

6) Point sur le budget en vue de l'arbitrage n°3 de septembre 2021

A la date du 08 juillet 2021, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 17 887,37 euros pour 89 720,00 euros de dotation budgétaire et fonds recherche au titre de la politique scientifique de l'UPHF.

Aucune dépense d'investissement à cette même date. Budget initial : 5 000 euros pour l'achat de mobilier.

Le prochain arbitrage des demandes de financement aura lieu lors du Conseil de laboratoire de septembre 2021.

7) Point sur la nouvelle Ecole doctorale Polytechnique Hauts-de-France

S. Lambrecht indique que la composition des pôles Sciences et Technologies et Sciences Humaines et Sociales de la nouvelle école doctorale PHF est en cours de construction. Les membres du bureau de chaque pôle doivent être habilités à diriger des recherches.

Marc Duquennoy, directeur de l'école doctorale dont dépendront tous les doctorants de l'UPHF et les doctorants de certains laboratoires de l'Université catholique de Lille, proposait, pour le pôle SHS, que quatre membres issus du CRISS, deux de DeVisu, deux de DeScripto et quatre pour les trois laboratoires de l'Université catholique de Lille, fassent partie du bureau du pôle. Après discussion, il est probable que la proposition suivante soit acceptée : six membres issus du CRISS, trois membres de DeScripto, trois membres de DeVisu et trois membres de l'Université catholique de Lille, pour siéger au sein du pôle.

In fine, sur la base des effectifs de doctorants par spécialité, il est décidé de proposer que sept membres HDR du CRISS participent au bureau du pôle dont deux juristes, un historien et un civilisationniste.

8) Questions diverses

- **Chaires de professeur junior :**

L'appel public à candidatures des établissements est lancé pour les Chaires de professeur junior. La réponse est à apporter au Ministère pour le 16 juillet 2021.

S. Lambrecht rappelle que cette nouvelle voie de pré-titularisation conditionnelle vient en complément des voies de recrutement existantes et en plus des postes ouverts pour

les chargés de recherche et les maîtres de conférences. Cette nouvelle voie permettrait de recruter de jeunes scientifiques sur un contrat de droit public doté d'un environnement financier et permettant d'accéder, à l'issue de la période maximale de six ans, à une titularisation dans un corps de professeur d'université ou de directeur de recherche. La durée du contrat ne peut être inférieure à trois ans et ne peut être supérieure à six ans. Le financement est estimé à 200 000 euros en moyenne pour chaque chaire de professeur junior.

S. Lambrecht indique que cet appel à candidatures est assez destructurant pour les collègues HDR qui sont en poste, dans la mesure où ils peuvent candidater mais ils doivent, dans ce cas, laisser tomber leur poste.

Il ajoute qu'il a réuni les collègues géographes et politistes pour discuter d'un projet de Chaire de professeur junior en lien avec la Chaire Intelligence spatiale. Il est ressorti des échanges que ce projet devait être bien cadré et ouvert à plusieurs sections CNU.

F. Attal indique que ce projet concerne aussi la formation et qu'il n'y est pas favorable. Le chercheur junior serait recruté comme maître de conférences avec mise en situation pédagogique avec 64 heures de cours chaque année. Le sujet sera évoqué au Conseil de l'ISH.

N. Leblond demande s'il est possible que le dossier remonté par l'UPHF ne soit pas retenu et s'il y a une volonté de l'UPHF de gagner une chaire de professeur junior.

I. Kustosz répond que l'établissement y est favorable et que les projets remontés seront sélectionnés au préalable. Elle précise que le dispositif n'est pas accepté par tous les établissements et que l'idée est de recruter des « jeunes stars ».

Après discussion, il est décidé de remonter un projet de chaire de professeur junior en lien avec la Chaire Intelligence spatiale.

- **Journée des doctorants :**

Pierre-Alexis Delhayé, représentant des doctorants, évoque l'organisation de trois journées des doctorants durant l'année universitaire 2021/2022. La première journée aura lieu le mercredi 10 novembre 2021.

- **Journée d'accueil des doctorants :**

Une journée d'accueil des doctorants sera programmée en octobre 2021 (date retenue : 22/10/2021).

La séance est levée à 15 h 45. **Prochain conseil de laboratoire en septembre 2021.**